

# COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Africaine de Réassurance, Institution Financière Internationale regroupant 41 Etats Membres de l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (B.A.D.), la Société Financière Internationale, DEG, Proparco et FMO - toutes des institutions de financement du développement - ainsi qu'une centaine de compagnies d'assurances et de réassurance opérant dans les Etats membres, a tenu la 29ème Réunion Annuelle Ordinaire de son Assemblée Générale le 30 juin 2007 à Kigali (Rwanda).

## CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre des Finances du Rwanda, représentant le Président de la République du Rwanda.

## DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de la réunion à laquelle ont participé actionnaires et observateurs, l'Assemblée Générale a approuvé le Rapport du Conseil d'Administration portant sur les Comptes de l'Exercice 2006 dont les résultats confirment la fiabilité de la Société et sa capacité de remplir ses engagements vis-à-vis de ses cédantes.

### 1. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes finaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale dégagent un chiffre d'affaires de 293,49 millions \$EU, soit une progression de 14,77% par rapport au chiffre de 255,72 millions \$EU enregistré en 2005, et un bénéfice net de 24,88 millions \$EU contre 18,836 millions \$EU l'exercice précédent. Consciente de la nécessité de consolider l'assise financière de l'Institution tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter le résultat net ainsi qu'il suit :

- 12 440 808 \$EU à la Réserve Générale, conformément à la Résolution N° 4/1992;
- 3 000 000 \$EU à titre de dividendes au taux de 3 \$EU (2005 : 2,55 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 9 440 808 \$EU en report à nouveau.

L'Assemblée Générale a en outre maintenu la politique de distribution des dividendes en vigueur afin d'améliorer sensiblement le retour sur investissement au profit des actionnaires, tout en respectant les ratios prudentiels internationaux.

### 2. STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE RESTRUCTURATION DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale a pris note avec satisfaction de la vision de la Direction en ce qui concerne l'avenir de la Société. Elle a approuvé un document de stratégie présenté par le

Conseil et qui décrit les perspectives de croissance de la Société, notamment de nouvelles branches d'activités telles que la réassurance Takaful (ou réassurance islamique) dans le but d'exploiter les énormes possibilités d'affaires qui existent en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie du Sud et d'exploiter pleinement le potentiel du Département Energie et Risques Spéciaux, la gestion de l'actif, la fourniture de services informatiques au secteur des assurances, les consultations et la gestion des compagnies d'assurance.

De plus, l'Assemblée Générale a pris note des coûts supplémentaires liés à la Stratégie. Par conséquent, elle a approuvé la proposition visant à augmenter le capital autorisé de la Société pour le porter à 500 millions \$EU au moyen de l'incorporation des réserves libres (non statutaires). Le capital supplémentaire sera libéré en deux tranches de 150 millions \$EU d'ici à 2011 et de 250 millions \$EU avant 2015. Toutefois, l'Assemblée Générale a réaffirmé la nécessité de préserver le caractère africain de la Société ainsi que sa structure juridique actuelle.

### **3. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément à l'article 38 de l'Accord Portant Création de la Société, tel qu'amendé par la Résolution 4/1997, l'Assemblée Générale a nommé le cabinet d'expertise comptable Deloitte & Touche, Abidjan, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour un quatrième mandat. Par conséquent, cette firme vérifiera les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2007 et présentera un rapport à la 30<sup>ème</sup> Réunion Annuelle Ordinaire sur la situation financière de la Société à cette date.

### **4. ELECTION PARTIELLE D'ADMINISTRATEURS**

Le mandat de M. Timothy TURNER, administrateur représentant la BAD, a été renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Mme Kyiamah NYAMIKEH (Ghana) a été élue pour représenter la région de l'Afrique de l'Est et Australe (Etats) et Mme Eunice MBOGO (Kenya) pour représenter la région de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (Etats et compagnies) et de l'Afrique de l'Est et Australe (compagnies). Les deux dames ont été élues pour une période d'un (01) an dans le but de conduire à son terme le mandat de deux administrateurs sortants.

La prochaine Réunion Annuelle ordinaire (30<sup>ème</sup>) se tiendra le 26 juin 2008 à Tunis (Tunisie).

**Fait à Lagos, le 9 juillet 2007**

**Le Secrétaire de Société**

**Mamadou DIALLO**

